



Pré-rapport d'activité 2023



SOMMAIRE

Axe ANIMATION du réseau associatif	page 2
Axe ACCESSIBILITÉ	page 8
Axe ACCUEIL – Premier niveau d'information	page 12
Axe TOURISME & HANDICAP	page 13
Axe COMMUNICATION	page 24
Nos partenaires	page 26

Préambule :

L'année 2023 a été particulière dans la mesure où nous avons co-organisé et encadré les sorties sur le bac-handi du 9 au 17 juin dans le cadre de l'ARMADA. C'est à la fois un événement attendu par les associations ou établissements mais qui nécessite une belle énergie collective pendant ces dix Jours. Pour autant, il faut gérer les différentes sollicitations et autres initiatives engagées, d'où nos réunions de bureau régulières, et nos différentes réunions du CA (15 réunions de bureau et 4/5 réunions du CA sur l'année).

En parallèle, compte tenu du niveau d'activité et de la disponibilité limitée des bénévoles, le CA a engagé une réflexion sur l'avenir de la CHN, via un questionnaire auprès du réseau puis dans le cadre du Dispositif Local D'accompagnement dénommé DLA.

Axe ANIMATION du réseau associatif

Axe assuré essentiellement par les bénévoles de la CHN

- **Réunions spécifiques du réseau associatif :**

De nombreux rendez-vous ont été assurés, que ce soit pour prendre contact avec de nouveaux responsables associatifs ou pour répondre à des sollicitations.

A titre d'exemples :

- Visite de l'établissement et service du Clos Samson à Grand Couronne le 4/01
- Participation à la présentation du Festival Spring de la Métropole de Rouen le 10/02
- Présence à l'événement organisé par l'EPNAK 11/02 à l'occasion de la loi du 11 Février 2005
- Rencontre avec le directeur régional de l'AFPA concernant les questions du handicap le 15/02 à St-Etienne-du-Rouvray
- Organisation d'une réunion inter associative et de partage d'expériences sur le thème de l'école inclusive le 22/03 : Où en sommes-nous ?
- Participation au CA et AG de Culture du Cœur ou CDC : les 10/01 et 27/03
- AES 76, Rencontre des associations au Salon de l'autisme, le 4/03
- Participation copil régional sur le polyhandicap avec Régina Carrique de l'APAJH 76
- Participation au CA et l'AG d'ARTEOZ le 12/04 et le 31/10
- Rdv le projet Parentalité Adaptée le 14/04 Géraldine Jacques Israel
- Participation à la réunion du Collectif Handicaps 14 à Caen le 10/05 et en Visio par la suite
- Participation au Séminaire URIOPSS le 1/06 à Caen, l'occasion de retrouver des partenaires et de faire connaître la CHN
- Participation à la Journée société inclusive dans le Cotentin le 22/09 à Cherbourg
- Rencontre de Nathalie Dionis, chargée de mission accessibilité à Évreux le 27/09
- Rencontre de l'association la Main tendue 2/10 à Lillebonne
- Rdv avec le DG de La Ronce à Évreux, le 3/10
- Rdv Visio avec Guilaine POINSOT de LADAPT Évreux le 4/10
- Rdv tél avec la présidente de La Vie en Bleu Pour l'Autisme situé à Fécamp le 5/10
- Participation au Colloque Sport et Autisme à Yerville le 12/10, l'occasion de revoir des associations du réseau
- Participation au Café Rouen ville inclusive le 18/11, occasion de rencontrer les associations du réseau
- Participation aux portes ouvertes de l'association Source Andelle (27), association dynamique dans la vallée de l'Andelle



Participation lors d'une sensibilisation le 19/9 au Théâtre Montdory à Barentin à l'occasion de la projection du film « We are people »
© Ville de Barentin

« Venez rire et vous instruire ! »

Dans le cadre de la SEEPH
Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées,
animation de l'association **LU.CI.DE**
le 29/11 au Centre Commercial St-Sever à Rouen (76)



Dans le paysage de notre champ d'action, rappelons la **mise en place progressive des communautés 360** qui ont mobilisé les associations gestionnaires, les établissements publics, et les associations de parents et d'utilisateurs.

Le paysage associatif évolue également afin de répondre à des besoins non pourvus notamment dans le cadre des TSA. Des associations intermédiaires se sont constituées à partir d'un noyau de professionnels comme La Main Tendue, ou d'un parent professionnalisé comme La Fabrique A Proj EI. Sans oublier les associations locales qui assurent une présence et un accompagnement des familles comme l'AFEE (Association des Familles d'Enfants Extraordinaires) sur Dieppe, la Vie en Bleu Pour l'Autisme sur Fécamp, d'autres sur Rouen, Source Andelle et Prehandys 276 dans l'Eure.

Signalons également, l'arrivée de deux associations dans le réseau et qui ont adhéré en 2023 : La Main Tendue et l'ESSORT.

La Main Tendue



→ Au niveau Régional :

● Réunions en lien avec l'ARS, la CRSA, les Communautés 360

Les préparatifs du Plan Régional de Santé Normand ont occupé les esprits et certains y ont consacré du temps. Soulignons l'implication de la présidente de la CRSA (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie) et le dynamisme qu'elle apporte à chaque réunion plénière, notamment à celle du 11/10 à Caen lors du vote de l'avis sur le PRS 2023-2028 où la CHN était présente, occasion de retrouver des associations d'usagers du Calvados.

La CHN a continué à participer aux travaux de la Commission Spécialisée des Droits des Usagers (CSDU) dans la mesure du possible du fait de notre implication à l'opération bac-handi de l'Armada. La place des représentants des usagers au sein des instances ad hoc dans les hôpitaux est fort inégale.

Le grand changement en 2023 est la mise en place des **Communauté 360**. Nous observons une envie des acteurs de travailler ensemble sur un territoire, ce qui est bien sûr positif. La place des représentants des usagers reste à trouver et à confirmer. La CHN participe aux travaux de deux communautés, soit 15 réunions sur l'année, celle du Havre avec le concours de Françoise Marré et celle de Rouen/Elbeuf, tout en ayant des échos de celles du 27, du 14 et du 50. Concernant la Communauté du Havre, signalons le groupe de travail sur l'autodétermination, co-animé par Françoise Marré : "l'idée est de partager un vocabulaire commun (fait,) d'identifier les freins et les leviers (fait), nous sommes dans une nouvelles phase recueil de témoignages VIDÉO des PSH, des aidants familiaux et des accompagnants professionnels".

Remarquons également que la CHN a été sollicitée par les deux porteurs pour répondre à l'appel à projet régional relatif à la mise en place d'un dispositif d'autodétermination et de facilitateurs de parcours.

● CESER Normand (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional)

Notre représentant siège dans deux commissions soit 22 réunions dans l'année et a participé à 5 sessions plénières au cours desquelles sont présentées et validées les travaux des commissions. La commission 2 est celle qui concerne le plus notre champ d'action, celle-ci a travaillé sur les conséquences des confinements auprès des acteurs culturels normands, alors que certains conseillers avaient souhaité étudier les questions relatives à la santé mentale en Normandie.

Fin 2023, notre représentant ne souhaitant pas renouveler son mandat, la CHN, l'APF et l'UNAPEI Normandie se sont mis d'accord pour mandater Guillaume Caron, président des Papillons Blancs de Pont-Audemer et par ailleurs ingénieur territorial. Une coopération entre ces 3 réseaux se met en place pour suivre les travaux du CESER...

● Collectif Handicaps

Le Collectif Handicaps a, rappelons-le, remplacé le Comité d'Entente devenu au fil des ans peu efficace. Depuis maintenant 3 ans, ce Collectif Handicaps permet des échanges en visio, entre le

national et les collectifs départementaux ou régionaux.

Nous avons peu participé aux échanges en dehors des réunions des 9/01 – 13/03 – 3/04 où nous retrouvons régulièrement le président de Handicap Mieux Vivre Accueil, association de Caen.

→ Au niveau départemental ou local :

- **Réunions en lien avec les CDCA** (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie)

Concernant le **CDCA 76**, son vice-président a encore participé à 11 réunions en 2023, (groupe de travail préparatoires aux avis, réunions de bureau ou plénières). Cette année, outre les avis sur le rapport d'activité de la Direction de l'Autonomie du Département et celui de la MDPH 76, ou celui sur le PRIAC qui a permis de rappeler l'absence de solutions pour certaines familles. Les listes d'attente en IME en Seine-Maritime sont impressionnantes, plus de 500 enfants. Le CDCA a été amené à émettre un avis sur la Plan Régional de Santé qui fut défavorable compte tenu des retards tant à l'accès à la santé que dans le médico-social. Pour mémoire, la CRSA a émis un avis avec un certain nombre de réserves.

Rappelons par ailleurs que, suite à l'avis du CDCA 76 sur le PRIAC 2022 et qui avait été discuté lors d'une séance plénière du Conseil Départemental, l'ARS et le CD76 avaient décidé de débloquent 27 amendements Creton vers le milieu adulte, et ce, au cas par cas. En fin d'année, 20 solutions avaient été construites, 5 sont en cours.

Concernant le **CDCA 27**, il ne se réunit qu'en bureau ou en section PA mais pas en séance plénière.

Prise en compte des aidants

Cette question des aidants revient dans l'actualité par le biais du PRITH comme l'indique le paragraphe précédent, mais aussi dans le cadre d'un groupe de travail co-piloté par le PRH 76, Les PEP 76, et HOVIA. C'est un Projet de pair-aidance parentale, il s'agit d'entraide et innovation sociale pour et par les parents à partir de l'observation que les parents acquièrent des compétences avec l'accompagnement de leur enfant et qu'ils investissent ces compétences en s'engageant au plan associatif ou dans une perspective professionnelle. Certaines associations de parents et la CHN sont associées à ces travaux.

Association La cigale et la fourmi Projection du film « La promesse de l'aidant » le 10/02 à Malaunay (76)



ARMADA 2023

Une nouvelle fois, le CD 76 nous a sollicité pour assurer les visites sur le bac de Dieppedalle et ce dès juillet 2022. Compte tenu de la charge de travail que cela représente, une équipe de 3 personnes a été constituée avec deux co-pilotes fiables et efficaces : Marc Delaunay et André Calentier. Les préparatifs ont nécessité 9 réunions avec la direction de la communication et le service des bacs, dont une avec un exercice d'évacuation de personnes à partir du bac avec le concours du SDIS.

Accueil → Actualités

L'Armada 2023 accessible pour tous

Publié : Il y a 3 mois



©Nicolas Bram

Le Département facilite une nouvelle fois l'accès à l'Armada pour les personnes en situation de handicap. Il mettra à disposition un bac pour qu'elles puissent participer à une promenade fluviale en immersion au sein du site de l'Armada.

À l'occasion de la prochaine Armada, un des bacs fluviaux du Département de la Seine-Maritime n'effectuera pas que des allers et retours entre les deux rives de la Seine. Comme les précédentes éditions, la collectivité fait en sorte que personne ne reste au bord du quai.

C'est pour cela que Bertrand Bellanger, président du Département, et Michel Pons, président de l'association Coordination Handicap Normandie, ont signé mardi 7 février une convention actant la mise à disposition du bac de Dieppedalle (situé sur la commune de Canteleu) pour les personnes en situation de handicap et leurs accompagnateurs du 8 au 17 juin.

"Nous prenons à cœur ce partenariat, dans le cadre de nos missions. Quand on peut apporter un aspect ludique et touristique, on essaie de mettre tout en œuvre pour que tout le monde profite de ce moment", estime Bertrand Bellanger.

Ce bac offrira la possibilité d'accueillir 65 personnes en situation de handicap et 35 accompagnateurs par rotation. L'embarcadère sera spécialement aménagé et le bac sera quant à lui doté de chaises et d'emplacements pour les fauteuils roulants. Il sera aussi entièrement sonorisé pour que les passagers puissent profiter de commentaires et ainsi obtenir de précieuses informations sur ces majestueux navires.

Le bac de Dieppedalle effectuera deux rotations du lundi au vendredi et quatre rotations les week-ends, permettant au total à 2 200 personnes de découvrir l'Armada vue du fleuve. Une sécurité médicale sera assurée à chaque voyage par un médecin.

Les inscriptions pour les rotations se feront par mail ou par téléphone à compter du 1er avril. Les coordonnées vous seront communiquées ultérieurement.

Il faut reconnaître que le Département a été particulièrement attentif à nos besoins, notamment en recrutant un agent temporaire dont le rôle était de gérer les nombreuses demandes sous l'œil attentif et avisé de Marc Delaunay.



Comme à chaque fois, cette manifestation fut particulièrement appréciée : 26 voyages sur 10 jours, 2300 personnes accueillies grâce au concours de 60 bénévoles dont 18 médecins. Fort belle organisation qui s'est déroulée dans une très belle ambiance, y compris de la part des deux étudiantes Camille et Léonie. Voici la synthèse du bilan transmis au CD 76 :

“Grâce à une excellente coopération de tous les intervenants dans un esprit constructif, tant en amont que pendant toute la durée de l'opération, nous avons pu constater et reçu de très nombreuses marques de satisfactions de l'ensemble des bénéficiaires. Cette opération est une vraie réussite qui appelle à poursuivre cette aventure pour la prochaine Armada. Cependant, cette opération n'est nullement garantie car elle nécessitera un renouvellement des responsables bénévoles qui prennent de l'âge.”



Axe ACCESSIBILITÉ

Axe également assuré essentiellement par les bénévoles de la CHN

→ Au niveau Régional :

- **Accessibilité Transport**

Il est traité essentiellement au niveau régional, la CHN faisant en sorte que les usagers donnent eux même leur avis et leur expertise d'usage.

Signalons tout d'abord que la CHN a intégré le **Comité régional des partenaires mobilité** avec 4 autres associations d'usagers. Ce Comité des partenaires est consulté à chaque modification substantielle de l'offre de mobilité. La première réunion s'est tenue le 3/05 et a porté sur le changement de tarification des bus région avec une tarification par zones comme celle du Calvados.

Par ailleurs, le réseau associatif a participé à

- la réunion organisée par la Région, « Vie des gares » à CAEN le 25/05
- la Conférence axe Paris-Rouen-Le havre le 9/10
- la Conférence axe Paris-Caen-Cherbourg le 16/10 avec Pascal Esnault de l'APF et Philippe Stephanazzi
- la Conférence axe Sud Argentan avec un représentant de l'APF
- la Visite nouvelle rame OMNEO le 15/12 grâce à Michel Servo



La CHN a animé une réunion du groupe Mobilité à Évreux le 7/12 suite au fait que la CHN devait désigner un représentant associatif au sein du Comité des partenaires de la mobilité de l'agglo d'Évreux.

- **Accès à l'Emploi (PRITH) - Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés**

Comme les années précédentes, la CHN a participé en tant que représentant des usagers, aux travaux du PRITH dans certains groupes de travail, dans les différents comités opérationnels ou stratégiques. (10 réunions sur l'année).

Après le webinaire de novembre 2022, celui-ci s'est décliné à Dieppe lors du forum du GPS des Dys, et des contacts ont été établis avec l'association « Source Andelle ».

Françoise Marré au titre de la CHN et Dominique Bouchez de l'UNAFAM ont participé à la préparation du comité stratégique du 20 juin à Caen, journée qui a réuni pour une fois de nombreux partenaires du domaine de l'emploi. Un atelier portait sur la question de la place de la pair-aidance en soutien à l'insertion professionnelle, et en complémentarité des autres formes d'accompagnement, notamment pour les personnes concernées par les troubles psychiques.

Dans cette perspective, un groupe de travail s'est constitué sur l'accès à l'emploi des personnes concernées par les troubles psychiques. Il est co-piloté par l'UNAFAM et Florence Charrier de Practhis. L'idée de voir comment on pourrait étendre la pair-aidance au-delà de la seule santé mentale et en dehors de la santé notamment vers les Services Pour l'Emploi.

→ Au niveau départemental ou local

- **Accès aux soins des personnes en situation de handicap :**

Les réunions du copil handicap du CHU de Rouen ont été moins régulières du fait de changements de directeur des soins à deux reprises. Cependant, le service Handiconsult, très apprécié, poursuit son activité.

- **Accessibilité dans la cité**

La nomination des sous-préfets en charge du handicap a pu être perçue comme étant un point d'appui dans certains départements. Ce fut le cas en Seine-Maritime, nous l'avons rencontré collectivement (APAJH 76, APF 76, APEI Dieppe, ARAMIS, CHN) en présence de l'ARS et de la DDTM. Sur les questions d'accessibilité, la volonté d'utiliser les menaces de sanctions auprès des collectivités qui n'avaient pas ou peu réagi, a été soulevée. Ces menaces de sanctions ont été transmises aux communes concernées, qui se sont enfin engagées dans la démarche.

Sur le terrain, les communes qui étaient déjà engagées comme St-Etienne-du-Rouvray ou Grand - Quevilly, Dieppe ou Montivilliers le sont encore, d'autres plus récentes comme Barentin élargissent le rôle de la CCA vers l'inclusion, enfin, une ville comme Yvetot a remis sa CCA en activité (29/03) et

engagé son ADAP.

Concernant la Métropole de Rouen, pas de réunion de CIPA (Commission Intercommunale Pour l'Accessibilité) depuis septembre 2022, d'où un courrier auprès de son président afin de l'interroger sur la lisibilité de sa politique, le contact est à ce jour rétabli.

Une question peut-être, les associations d'usagers sont-elles encore aussi engagées sur les questions d'accessibilité ou ont-elles décalé leurs actions vers l'école ou la société inclusive ?

● **Accessibilité à la Scolarisation**

Les questions autour de la scolarisation restent très présentes au sein des familles, comme souvent depuis une vingtaine d'années, avec cependant une **prise de conscience des limites de l'école inclusive en 2023**.

En inter associatif, une seule réunion d'échanges sur ce thème a été organisée en mars.

Cependant l'actualité nous a amené à examiner toutes les facettes de la scolarisation, tel le nombre trop important des amendements cretons, les scolarisations très partielles ou le manque criant de solutions pour un nombre d'enfants et de familles, faute d'ouvertures de places ou de services ces deux dernières années...

De fait, nous avons interrogé régulièrement l'ARS dans différentes instances ou lors de la rencontre du 18/09 avec le sous-préfet de Seine-Maritime.

Par contre, nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer l'Education Nationale, ni d'échanger avec elle, c'était également le cas de l'ORS-CREAI Normandie qui est pourtant chargée par l'ARS de faire le point sur la scolarisation des jeunes avec un handicap.

Concernant le périscolaire ou l'après-scolaire, rappelons l'action du PRH 76 avec ces 5 professionnels dont la mission est d'accompagner les familles dans ce domaine vers le milieu ordinaire. Fort de son expérience avec les parents, il a engagé une réflexion sur la Pair-aidance en vue d'une éventuelle professionnalisation de parents comme Pair Aidant. La CHN participe à cette réflexion.

Enfin Jean-Pierre Simon avait participé à un groupe de travail de l'élaboration de la charte pour un accueil de loisirs inclusif, charte qui revient à l'ordre du jour, la CHN étant invitée à la signer.

Concernant le département de l'Eure, le REI (Réseau École Inclusive) 27 est resté actif sous l'impulsion de son animateur : Michel Miklarz. Ce réseau s'est élargi et a organisé deux réunions publiques l'une dans le canton de St André, l'autre du côté de Louviers.

● **Accès à la culture et aux sports**

La CHN s'est essentiellement concentrée sur les séances de **Ciné-Relax** en 2023, soit 7 séances avec une césure au printemps du fait de l'Armada qui a retenu les bénévoles sur ce bel événement touristique.





Le 9 janvier à DSN puis à la Maison des associations, l'équipe d'encadrants bénévoles a suivi une formation animée par Juliette Monnier (à gauche avec l'écharpe jaunie) du réseau Culture Relax.

AU PROGRAMME
Wall-E

Film d'animation. L'histoire d'un petit robot à la recherche du grand amour sur Terre et dans l'espace...
RV le 4 février à 14h30 à DSN. 4€

Annie Colère

Comédie dramatique. L'histoire d'Annie, enceinte accidentellement, qui rencontre le Mouvement pour la liberté de l'avortement. RV le 4 mars à 14h30 à DSN. 4€

CONTACT: 02 35 06 62 44
OU dieppe@cinerelas.org
INFOS: culture-relax.org

216436
C'est le nombre de spectateurs qui ont assisté, depuis 2005, aux 4474 séances Relax (cinéma et spectacles vivants) au sein des 102 salles du réseau Culture Relax.

Du Ciné Relax à l'affiche
Une fois par mois, un public en situation de handicap mental peut assister à une séance ordinaire.

Le cinéma pour tous. La Ville est à l'initiative de la mise en place, à Dieppe scène nationale (DSN), de séances dites de Ciné Relax, un dispositif porté depuis 2005 par l'association Culture Relax qui rend la culture accessible à des personnes qui en sont privées par leur handicap (personnes autistes, atteintes d'Alzheimer, avec un handicap intellectuel, cognitif, des troubles psychiques...). « Aller au ciné semble être un acte banal, mais qui, pour certains, paraît impossible ou se transforme en épreuve », indique Juliette Monnier, coordinatrice du réseau Ciné Relax. Nos séances sont simplement adaptées pour que chacun, quel que soit le degré de son handicap, ait le plaisir d'aller au cinéma avec les autres spectateurs. Les séances vont avoir lieu chaque premier samedi du mois à 14h30 et débutent le 4 février (lire la colonne ci-contre). Pour accueillir ces publics qui peuvent ressentir le besoin de se lever, de bouger dans la salle ou de verbaliser leurs émotions, une équipe de bénévoles est présente à leur service dans le hall de DSN jusqu'au placement dans la grande salle. « Une trentaine de bénévoles a répondu présent à la formation proposée le 9 janvier par l'association Culture Relax pour sensibiliser au handicap et expliquer comment les séances de cinéma inclusives vont se dérouler », se félicite Pauline Masson, conseillère municipale en charge de l'Inclusion et du Handicap. Un signe fort que les Dieppois veulent rendre la culture cinématographique accessible pour tous. Si la plupart des bénévoles connaissent le monde du handicap, ce n'est pas le cas d'Anne-Sophie Loisel. « J'ai simplement envie de me sentir utile », avoue la Dieppoise de 51 ans. J'ai trouvé la formation très pertinente, même si rien ne remplace l'expérience. Je n'ai aucune appréhension. Pour moi, c'est de l'humain ! Et la bénévole d'ajouter : « Je suis adhérente de DSN, je reconnais que je vais un peu moins au cinéma depuis le Covid. Donc, ce sera une autre raison d'y retourner ! ». Pierre Leduc

Cependant, à force d'en parler dans nos AG ou dans d'autres lieux, 2 autres lieux de Ciné Relax se sont ouverts, d'abord à Dieppe porté par le CCAS, puis à Montivilliers porté par Transfaire LH.

Enfin deux autres lieux sont en cours de mise en œuvre, l'un à Rouen avec l'APAJH 76 et le cinéma l'OMNIA, l'autre à Caen, co-porté par le cinéma LUX et le CCAS de la ville de Caen où déjà 5 séances sont programmées.

D'autres lieux comme Yvetot et Fécamp pourraient encore s'ouvrir en 2024 en Seine -Maritime ou dans la Manche avec le concours de l'association nationale Culture Relax.

Par ailleurs, la CHN a participé à l'évolution de l'accessibilité du Festival Spring depuis de nombreuses années et à la préparation de la réunion annuelle de présentation du Festival aux associations et services.

Concernant le domaine sportif, La CHN a été présente au Colloque Sport et Autisme à Yerville, elle a été approchée par la nouvelle chargée de mission du comité paralympique Normand mais n'a pu être présente à la manifestation prévue à Caen.

Axe ACCUEIL – Premier niveau d'information

Les personnes à la recherche de réponse(s), souvent face à une situation bloquée, isolées ou en situation difficile, que ce soit dans le domaine de l'emploi, le logement, le transport, la santé, le sport ont été renseignées ou orientées vers les associations ou les services concernés.

Bien souvent, les personnes qui nous questionnent nous disent qu'enfin elles sont entendues et nous remercient de notre écoute.

Axe TOURISME & HANDICAP

L'année 2023 s'est déroulée de manière singulière dans la mesure où les territoires ont des dynamiques très différentes.

Concernant la **Manche**, deux territoires ont émergé en faveur de l'inclusion, y compris sur les questions tourisme et handicap : l'un sur le secteur du Mont-Saint-Michel, l'autre dans le Cotentin. Sur ces deux territoires, la Marque Tourisme et Handicap motive les prestataires. De belles perspectives se mettent en place comme l'indique le tableau des visites conseils.

A l'inverse, la transformation d'**Eure** Tourisme en Agence d'attractivité ne donne aucune perspective pour le moment, dans notre champ d'intervention.

En intermédiaire, dans l'**Orne**, une organisation s'est dessinée, en accord avec le relai local, entre les sites simples et les sites plus complexes que nous conseillons.

Quant au **Calvados**, en dehors de la sollicitation sur l'accessibilité du château de Caen, sous ces trois versants - Musée de Normandie, Musée des beaux-arts et le château lui-même - rien de significatif ne se précise à ce jour.

Dans la **Seine-Maritime**, Le Département est demandeur et nous accompagne dans la démarche, surtout sur les sites ERP, y compris vers la Marque Tourisme et Handicap : il s'agit d'un travail collaboratif.

Au final, c'est bien une dynamique de territoire que nous avons observée et non par secteur d'activité touristique.

Concernant la marque Tourisme et Handicap, faute de moyens en interne, les professionnels du tourisme semblent y consacrer peu de temps. Ils nous transmettent néanmoins des sollicitations. De fait, la marque reste une incitation qui motive de nombreux prestataires touristiques.

I. Bilan des actions de conseil

1. Répartition des actions de conseil par secteur d'activité, en Normandie :

→ **86** actions de conseil menées durant l'année 2023. Dont :



Secteur d'activité	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
OT	4	33	34	7	31	7	15
Gîtes	8	12	25	13	19	11	16
Gîtes de groupes		6	4	7	14	4	3
Chambres d'Hôtes	2	2	6	5	6	1	1
Campings ou VVF	2	6	1	0	3	0	2
Hôtels	1	0	2	0	4	1	1
Restaurants	1	9	6	8	16	0	2
Hôtels - Restaurants	0	3	0	2	2	0	2
Loisirs	15	25	47	29	50	8	22
Sites de visites	11	34	25	26	19	17	13
Sites naturels		0	9	5	11	3	9
Total	44	130	159	102	175	52	86

Est considérée comme **visite conseil** la première visite sur site, durant laquelle un diagnostic est réalisé et donne lieu à un compte rendu.

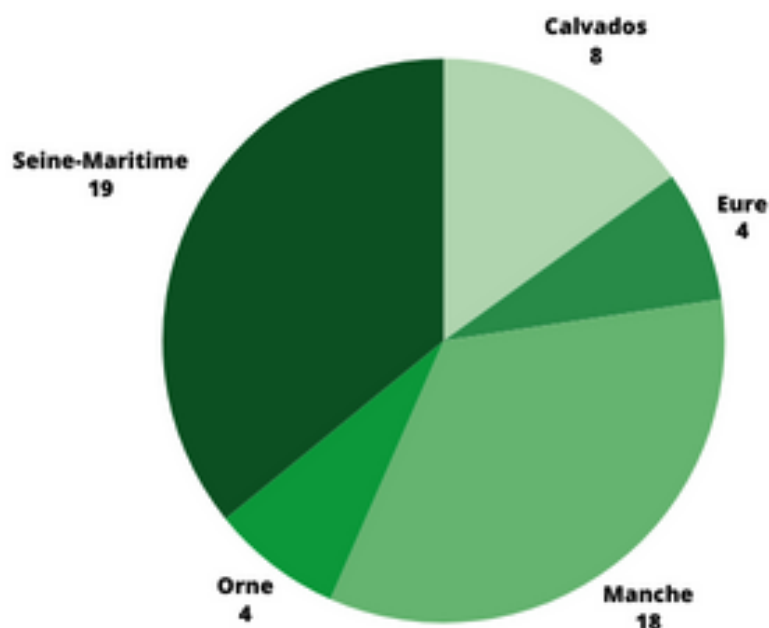
Les **visites de suivi** sont réalisées sur demande, notamment pour le suivi de dossiers conséquents et/ou complexes.

2. Répartition des actions de conseil par département :

Secteur d'activité	2020					2021					2022					2023				
	76	27	14	50	61	76	27	14	50	61	76	27	14	50	61	76	27	14	50	61
OT	2	1	2	2	0	7	9	0	13	2	0	1	6	0	0	1	0	3	11	0
Gîte	7	3	2	7	1	16	1	9	1	6	0	2	6	5	2	6	2	4	3	1
Gîte de groupe																2	1	0	0	0
Chambre d'Hôtes	3	0	1	0	1	5	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0
Campings / VVF	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Hôtels	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Restaurants	7	1	0	0	0	10	2	3	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0
Hôtels - Restaurants	0	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Loisirs	21	2	2	4	0	24	6	20	3	8	5	0	0	1	2	19	0	0	2	1
Sites de visite	20	2	6	3	0	14	1	4	0	0	7	2	4	7	0	9	0	3	1	0
Sites naturels																6	0	1	2	0
Total	60	9	15	16	2	82	20	38	17	18	12	5	18	13	4	45	4	12	21	4
Total général	102					175					52					86				

Ces données regroupent **les visites conseil, visites de suivi et accompagnements à distance.**

En 2023, les **visites conseil** (hors visites de suivi et accompagnements à distance) ont été réparties sur les 5 départements normands comme suit :



Ces données s'expliquent par :

- L'absence de relai local dans l'Eure entre janvier et avril 2023, puis depuis septembre 2023.
- La répartition volontaire et organisée avec le relai local de l'Orne pour les visites conseil (répartition selon dossiers privés/publics).
- Des sollicitations en hausse dans les différents secteurs de la Manche.

Il est important de faire le détail concernant les actions de conseil, car les **visites de suivis** sont beaucoup plus fréquentes en Seine-Maritime. La CHN est liée par le biais de conventions avec le [Département de la Seine-Maritime](#), ainsi qu'avec la [Métropole Rouen Normandie](#) : La CHN est donc tenue d'effectuer un suivi régulier des sites concernés (sites départementaux et sites de la Métropole Rouen Normandie), ayant pour objectif d'obtenir la marque Tourisme & Handicap.

II. Bilan des actions de sensibilisation

1. Promotion et communication :

Afin de mieux sensibiliser les différents acteurs du Tourisme en Normandie, la CHN a mis au point de nouveaux supports de communication.

Aussi, la CHN a souhaité développer les actions de sensibilisation en répondant à diverses opportunités de rencontres avec les professionnels du Tourisme :

- Participation de la CHN à une réunion de sensibilisation à la marque T&H (OT Cotentin) – le 11 décembre 2023 à **Cherbourg (50)**.

- Participation de la CHN à une journée des partenaires (OT MSM) – le 17 novembre 2023 à **Avranches (50)**.

- Participation de la CHN au Forum de l'Attractivité 2023 (Dpt 76 / SMA) – le 6 avril 2023 à **Yvetot (76)**.

2. Partenariats et accompagnements :

En 2023, la CHN a confirmé et développé son expertise lors de partenariats avec différents événements :

- **Armada – Partenariat avec le Département 76 :**
 - Événement touristique de grande ampleur
 - Organisation et suivi de l'opération Handi Bac
 - 2300 personnes accueillies
 - 50 bénévoles
- **Festival SPRING – Métropole Rouen Normandie :**
 - Présence, conseils et accompagnement sur l'accessibilité lors des réunions pour la programmation de l'événement.
 - Diffusion et communication de l'événement.
- **Intrigues littéraires – Office de Tourisme Terroir de Caux (Auffay) / Office de Tourisme de Dieppe :**
 - Conseils et accompagnement sur l'accessibilité lors de la conception de l'événement.
 - Corrections et traductions de textes en FALC.
 - Diffusion et communication de l'événement.
- **Réseau des Cinémas MACAO – Normandie :**
 - Collaboration avec le réseau MACAO pour le développement de l'accessibilité des cinémas sur la région Normandie.
 - Aboutissement du projet de mise en conformité pour la marque T&H du Cinéma Le Rex – Sées (61) : évaluation du dossier en CTL en 2024.

III. Bilan des actions de labellisation

1. Répartition des évaluations par secteur d'activité et par département :

Secteurs d'activité	Visite d'évaluation		
	76	27	14
OT	0	1	1
Gîte	14	0	0
Gîte de groupes	0	1	0
Chambre d'Hôtes	0	1	0
Camping ou VVF	0	0	0
Hôtel	0	0	0
Restaurant	1	0	0
Hôtel - Restaurant	0	0	1
Loisirs	10	0	0
Site de visite	2	1	0
Site naturel	0	0	0
Total	27	4	2

En 2023, la CHN a réalisé **33 évaluations** :

- **27** renouvellements de sites.
- **6** nouvelles adhésions.

27 évaluations ont été réalisées par la CHN sur département de la Seine-Maritime.

4 évaluations ont été menées, en support et à la demande du relai local de l'Eure.

2 évaluations ont été menées, en support et à la demande du relai local du Calvados.

IV. Projets en cours de développement (fiches projets)

Le Parc Ornavik (14)



Le Centre d'interprétation viking est un projet qui verra le jour en 2026.

« Il sera dédié à l'ère viking.

Il proposera des expositions interactives et des activités éducatives sur l'histoire des vikings dans le monde et en particulier leur implantation en Normandie.

Ce nouvel espace renforcera l'attractivité du site en en faisant une destination touristique globale avec une ouverture pendant la période hivernale. ».

<https://www.ornavik.fr>

La CHN est impliquée dans ce projet notamment en termes de conseils pour une accessibilité à tous les niveaux et pour tous.

En 2023, des réunions ont été organisées avec les équipes du projet.

Le site a bénéficié de l'accompagnement de la CHN sur les sujets suivants :

- Accessibilité scénographique.
- Accessibilité signalétique fonctionnelle.
- Graphisme d'exposition.
- Eclairage exposition.

En 2024, la CHN prévoit de poursuivre l'accompagnement du site, avec notamment une visite de suivi sur site.

Le Château de Caen (14)



Le Château de Caen connaît une période de rénovation et de réhabilitation depuis 2023. Le cheminement à l'intérieur de l'enceinte du château, ainsi que l'accès aux différents lieux de visites qu'il contient, vont être repensés.

La CHN est impliquée dans ce projet qui se distingue en 3 parties :

- Musée des Beaux-Arts de Caen
- Musée de Normandie
- Château de Caen

En 2023, le Musée des Beaux-Arts de Caen et le Musée de Normandie ont bénéficié d'une visite conseil.

En 2024, une visite conseil est prévue pour la partie Château de Caen.

Aussi, des visites de suivi (sur site ou en visio) vont être programmées régulièrement afin de suivre l'avancée des aménagements sur les 3 sites.

La CHN est attendue en particulier pour des retours sur les sujets suivants :

- Repenser dans sa globalité la signalétique des sites (intérieure et extérieure)
- Retravailler l'information : panneaux / cartels / parcours...
- Rendre accessible les accès et cheminements (intérieurs et extérieurs)
- Sensibiliser les équipes sur site

Le secteur du Mont-Saint-Michel (50)



La Destination Mont-Saint-Michel souhaite développer le Label Green Destination dans les mois / années à venir. Dans le cadre de cette démarche, la destination est tenue de respecter certains critères liés à l'accessibilité.

En 2023, des réunions entre la CHN et l'Office de Tourisme Destination Mont-Saint-Michel ont permis d'établir une collaboration à partir de 2024, visant à définir un plan de mise en accessibilité des sites partenaires de l'OT.

En 2024, une liste de socio-professionnels concernés et intéressés va être mise en place. Il s'agira pour la CHN d'agir en deux temps :

- Sensibilisation de ces professionnels
- Accompagnement pour la mise en accessibilité de leurs sites

Des visites conseil sont à prévoir, ainsi que des accompagnements pouvant prendre plusieurs formes, par la CHN sur ce secteur.

Par ailleurs, la CHN a été conviée lors de la Journée des partenaires de l'Office de Tourisme Destination Mont-Saint-Michel en novembre 2023. Les prestataires touristiques rencontrés ont sollicité un accompagnement et bénéficieront d'une visite conseil courant 2024 :

- 5 hôtels « Les Portes du Mont-Saint-Michel » (Hébergement ERP)
- Parc d'Attractions Ange-Michel (Parc à Thème – Loisir)
- Jardin pédagogique Lulu & Dame Nature (Site de visite)
- ULM (Activité sportive spécifique)

La Communauté d'Agglomération du Cotentin (50)



La Communauté d'Agglomération du Cotentin a enclenché en 2023 une dynamique axée sur l'accessibilité de ses sites touristiques.

A l'initiative de l'Office de Tourisme du Cotentin, la CHN a été sollicitée afin de répondre aux besoins de mise en accessibilité des 10 bureaux d'informations touristiques du territoire. La CHN a réalisé 10 visites conseil dans ce sens.

Dans un second temps, une réunion de sensibilisation aux prestataires touristiques a été organisée par l'Office de Tourisme, traitant en grande part de la Marque Tourisme & handicap et conviant les structures suivantes :

- Communauté de Communes du Cotentin
- Attitude Manche
- Office de Tourisme du Cotentin
- Coordination Handicap Normandie
- Cité de la Mer – Cherbourg (témoignage d'un site ayant obtenu la Marque T&H)
- Evaluatrice T&H en situation de handicap

De ce temps de sensibilisation ont découlé plusieurs demandes d'accompagnement, honorées par la CHN lors de visites conseil programmées en 2024 :

- Les Maisons de Tatihou – Ile de Tatihou (Hôtel/Restaurant)
- Le Manoir du Tourp – La Hague (Site de visite)
- Le Gîte du Vieux Chêne - Helleville (Hébergement non ERP)
- Camping municipal de Jonville – Réville (Hébergement ERP)

En 2024, la CHN souhaite poursuivre avec le Cotentin dans cette dynamique.

V. Perspectives et objectifs 2024

En 2023, la chargée de mission Tourisme & Handicap est montée en compétences et a pu développer son expertise. Aussi, la CHN a intégré un volontaire en Service Civique, assistant la chargée de mission aussi bien sur des projets internes que sur le terrain.

Durant cette année, certaines problématiques ont été relevées :

- L'expertise de la CHN doit être préservée
- Le temps de travail et les déplacements doivent être optimisés
- Les sites touristiques (site de visite, loisirs, sites naturels...) doivent être valorisés par leur accessibilité

La CHN propose de nouvelles pistes de travail pour 2024.

1. Développer le réseau de la Coordination Handicap Normandie (Tourisme)

En 2023, la CHN a pris conscience de la pertinence de travailler en réseau, notamment pour profiter des dynamiques de certains territoires, mais aussi pour envisager des projets regroupant un maximum de sites concernés.

Pour 2024 puis à l'avenir, la CHN souhaite élargir son réseau d'intervention, notamment en se rapprochant des têtes de réseaux sur le territoire normand.

Voici les pistes qu'elle envisage :

Réseau	Thématique	Moyens
Musées de Normandie	Sites de visite / Musées	Contact à établir dans le réseau
Bienvenue à la Ferme	Fermes pédagogiques et Ventes à la ferme	Contact établi dans le réseau / sites en cours de suivi
Parc Naturel Régional	Sites naturels / sentiers / autres sites sur le territoire concerné	Contact établi dans le réseau
Récréa	Piscines / Espaces bien-être	Contact à établir dans le réseau / 2 sites Récréa en cours de labellisation T&H
MACAO	Cinémas	Contact établi dans le réseau / 1 site prêt à être labellisé T&H (61)
Syndicats de restaurateurs	Restaurants	Contact à établir dans le réseau

2. Développer l'expertise de la Coordination Handicap Normandie

En 2023, après des successions de postes et de salariés, la CHN a retrouvé son équilibre et son expertise a été reconnue à plusieurs reprises.

Elle a notamment été sollicitée sur des projets complexes et des partenariats questionnant l'accessibilité, au-delà du développement de la Marque Tourisme & Handicap.

Pour 2024, la CHN souhaite préserver cette reconnaissance et la valoriser par plusieurs moyens et outils :

- Développement d'outils de conseil (mise à jour de ses comptes rendus officiels, de ses récap d'évaluation et de ses fiches conseils). à Gagner en efficacité avec une mise en page simple et déclinable.
- Développement d'outils simplifiés (notices, documents génériques et pré-remplis, fiches consignes, etc). à Proposer des documents adaptés aux sites visités et harmoniser la signalétique des sites labellisés T&H.

3. Développer la communication autour de l'accessibilité

En 2023, grâce à la présence d'un Service Civique au sein de la CHN, des projets graphiques et de communication ont pu voir le jour. Plusieurs supports de communication ont été créés et/ou mis à jour : autant de moyens de diffuser les actions de la CHN au plus grand nombre.

La présence de la CHN a été sollicitée lors de forums, journées partenariats, réunions de sensibilisation, journées portes ouvertes, etc.

Pour 2024, la CHN souhaite recruter deux nouveaux collaborateurs en Service Civique : un profil assistant T&H et un profil communication.

Ainsi, il s'agira de multiplier les supports et les réseaux de communication, dans le but de développer l'accessibilité.

A envisager : Création d'une banque de données utiles à la sensibilisation des professionnels du tourisme.

Axe COMMUNICATION

Le site internet de la CHN : www.handicap-normandie.fr

Notre site vitrine vit au rythme des événements du réseau associatif, et de ses salariés et bénévoles. Il montre un bon rendement et est bien référencé sur internet.

N'hésitez pas à le consulter, et à nous faire connaître vos événements associatifs, Il est là pour promouvoir vos actions.

En 2023, la fréquentation de notre site montre des résultats honorables, elle se chiffre comme suit :

12 371 contre 6 489 utilisateurs en 2022

34 826 contre 17 811 pages vues en 2022

98 233 contre 56 040 événements en 2022

En outre des rubriques du site internet, et le répertoire des associations membres, notre communication se fait au travers :

- **D'actualités publiées :** **89 en 2023** contre 86 en 2022.
- **De newsletters :** **7 en 2023** contre 9 en 2022.
- **Abonnés à la newsletter au 31 décembre 2023 :** **616** contre 793 en 2022 (contacts associatifs, représentants CCAS, via la marque Tourisme & Handicap : sites labellisés, évaluateurs, particuliers), soit 175 contacts en moins suite à la suppression des contacts inactifs.
- De publications sur notre **page Facebook :** **178 j'aime** contre 157 en 2023 et **215 followers** contre 189 en 2022

Les partenaires

de la Coordination Handicap Normandie :

